

Justificatif généré le 28/12/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 28/12/2022
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/651556
N° d'annonce : 651556

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :

CRISTAL

CAPITAL : 300.000 Euros

SIEGE SOCIAL : LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE (78270), 2 rue de Bonnières,

OBJET : Toutes prises de participations, dans toutes Sociétés ou Entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières La propriété, la gestion, l'administration, l'achat, la vente de l'ensemble de ces participations, par tous moyens à sa convenance. L'acquisition, la propriété, la gestion, la location, l'administration par tous moyens à sa convenance, de tous biens ou droits immobiliers. Toutes activités ayant trait au conseil et à l'assistance en matière financière, de gestion d'entreprises et toutes prestations administratives comptables, techniques, informatiques, management et commerciales au profit de toutes entreprises et toutes prestations de services s'y rapportant. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, ayant trait directement ou indirectement aux activités spécifiées ci-avant.

DUREE : 99 ans

PRESIDENT : Madame Sylvie BUGNAND épouse FUMANERI, demeurant à LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE (78270), 2 rue de Bonnières ;

CESSION : Les clauses relatives à l'agrément de certains cessionnaires d'actions par la collectivité des associés font l'objet de l'article 12 des statuts.

Immatriculation au R.C.S. de Versailles.

Pour avis

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKx1PTjT

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKx1PTjT>

